



LABORANTIN D'ANALYSES MEDICALES

ROME : J1302

1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau 5.
Le certificat de capacité de prélèvement est obligatoire pour effectuer les prélèvements sanguins.
Des vaccinations prévues par le Code de Santé Publique sont exigées.

2. ACTIVITE

Répondre par OUI / NON

Activités principales	Je suis capable de le faire
Réceptionner et contrôler le prélèvement biologique et consigner la date, l'heure de prélèvement, les coordonnées du patient	
Préparer les analyseurs, les réactifs et l'échantillon biologique selon le type d'analys	
Procéder au traitement de l'échantillon par centrifugation, dilution, chauffage, etc.	
Surveiller le déroulement de l'analyse et consigner les données	
Comparer les résultats de l'analyse aux résultats antérieurs et établir le compte rendu	
Suivre l'état des stocks de produits, établir les commandes de réapprovisionnement et effectuer le rangement des produits selon leur date de validité, leurs conditions de conservation	
Vérifier le fonctionnement des analyseurs, actualiser le registre de maintenance et informer en cas de dysfonctionnement	
Désinfecter, décontaminer, ranger le poste de travail et le matériel	
Procéder à l'évacuation, à la destruction des déchets	

3. CONTRAINTES

Répondre par OUI / NON

Contraintes	Je suis capable de le faire
Manipulation de produits à risque (agents infectieux, ...)	
Fatigue visuelle	
Contraintes posturales avec sollicitations du rachis et des membres supérieurs	
Station debout ou assise avec position penchée en avant	
Manutention du matériel (précision des gestes)	
Port d'équipements de protection (blouse, masque, gants, ...)	
Relation avec différents intervenants (biologistes, personnel médical, soignants, chercheurs, ...) et parfois avec les patients	
Horaires fractionnés : fins de semaine, jours fériés, nuit	
Astreintes ou gardes en milieu hospitalier	